Cour
FRC
1467

LA BOTTE DE FOIN,

OU

LA MORT DE M. FOULON.

NE craignez plus, Peuple de Paris, d'avoir M. Foulon pour Miniſtre des Finances, il n'exiſt plus.

Après avoir donné ſa démiſſion d'Intendant des Finances, au Département de la guerre, place à laquelle il avoit été nommé lors du renvoi de M. Necker, M. Foulon s'étoit retiré à ſa maiſon de campagne, à cinq lieues de Paris : il n'y étoit pas aimé : le Peuple l'accuſoit d'avoir accaparé, non-ſeulement les grains de cette année, mais encore d'a-

M L W. 277 ¥
(15 + suppl.)

voir acheté, de grands propriétaires, les recoltes de l'année prochaine, & les trois ſuivantes. Le pain eſt fort cher dans ce canton, ainſi que dans tout le Royaume. Les Payſans ont demandé du pain à leur Seigneur ; on prétend que celui-ci leur a répondu : Si vous n'avez pas de pain, mangez de l'herbe. Ce propos vrai ou faux, a eté rapporté aux Payſans, alors ils ont été prendre le Seigneur Foulon, ils l'ont jetté dans un tombereau, & l'ont amené à Paris, avec une botte de foin ſur ſon dos, & une poignée d'orties ſur la poitrine : ils l'ont conduit à l'Hôtel-de-Ville. Le peuple de Paris, inſtruit de l'arrivée de celui qu'il regarde depuis long-temps comme ſon ennemi, s'eſt porté en foule à la Grève, a demandé M. Foulon : on lui a répondu qu'on alloit informer ſur ſa conduite : le peuple craignant que cette inſ-

rruction ne traînât trop en longueur, a redoublé ſes cris, pour que M. Foulon lui fût livré. Comme on s'y refuſoit, il a forcé les Gardes, s'eſt précipité ſur l'Hôtel-de-Ville : ni les prières de M. le Marquis de la Fayette, qui menaçoit de ſe démettre de ſa place de Général, puiſque le peuple n'avoit pas confiance en lui : ni les ſupplications des Electeurs, qui ſe ſont mis à genoux, n'ont pu ſauver M. Foulon de la fureur du peuple ; on l'a arraché de l'Hôtel-de-Ville, & il a été pendu auſſi-tôt au réverbère, déja célèbre par la pendaiſon des vaillans défenſeurs de la Baſtille. Après que M. Foulon a été mort, on l'a décroché, on lui a coupé la tête ; le peuple s'eſt emparé de ſon corps, il la traîné dans les rues de Paris, & a fini par le mettre en pièces.

La tête du ſupplicié a été enfourchée, & portée au-devant de ſon gendre,

619

l'Intendant Bertier, qu'on attend inceſſamment.

M. Bertier a voulu ſe ſauver ; mais il a été ratrappé par les Habitans de Compiegne : ceux-ci ont averti les Pariſiens de venir les prendre. MM. de la Ville ont envoyé deux cents cinquante hommes à cheval de Milice Bourgeoiſe, pour s'aſſurer de ſa perſonne. Lorſqu'il ſera arrivé, les Juges ſont prêts pour lui faire ſon procès : s'il eſt coupable, on ne lui fera pas plus de grace qu'à ſon beau-père Foulon.